



Critères Gilles Demers 2025

Présentation

Les Prix Gilles-Demers visent à favoriser le développement de la grappe aérospatiale du Québec en valorisant des PME faisant preuve d'un leadership dans des domaines clés tels que la création de richesse, le rayonnement international ou encore l'innovation.

Le classement se fait selon trois catégories :

1. Croissance et création de richesse
2. Engagement envers l'innovation
3. Rayonnement international

Les prix Gilles Demers reconnaîtront ainsi l'excellence de **quatre PME québécoises**.

Un prix sera remis à une entreprise dans chacune des catégories donnant ainsi à trois PME l'occasion de démontrer leurs performances et compétences.

Le « Grand Prix » sera remis à l'entreprise qui excellera le mieux, et de façon équilibrée, dans les trois catégories confondues.

Rehausser la productivité des entreprises en aérospatiale

L'industrie aérospatiale québécoise est un pilier économique important pour la province, avec environ 41 700 emplois et des ventes annuelles de près de 20,9 milliards de dollars en 2023. Pour améliorer la productivité, les entreprises québécoises se concentrent sur l'automatisation et la robotisation de leurs opérations. Cette stratégie permet de contrer la pénurie de main-d'œuvre et d'augmenter la compétitivité internationale.

En comparaison, l'industrie aérospatiale canadienne dans son ensemble a contribué 28,9 milliards de dollars au PIB en 2023 et a créé 218 000 emplois. Les entreprises canadiennes ont également augmenté leur capacité de production grâce à des fusions et acquisitions.

Le Québec se distingue par son écosystème de calibre mondial, avec de nombreux maîtres d'œuvre, équipementiers, fournisseurs et sous-traitants spécialisés. Cependant, la concurrence mondiale reste féroce, et le soutien gouvernemental est crucial pour maintenir cette compétitivité.

Critères pour les trois catégories :

1. **Catégorie - Croissance et création de richesse**

⇒ *Ici sera valorisée la croissance économique de l'entreprise et la répercussion de cette dernière sur l'économie québécoise. Le calcul de l'évolution se fera sur les 3 dernières années.*

- Évolution de la croissance organique (chiffre d'affaires, nombre d'employés) ;
- Évolution du volume d'investissements mobiliers et immobiliers réalisés au Québec (ex : évolution et performance du parc machine, des ERP, automatisation) ;

- Consolidation : existence ou non d'ententes de partenariats passées avec des PME partenaires québécoises pour consolider l'offre, travail de fusion-acquisition ;
- Implication locale de l'entreprise (engagement envers la communauté aérospatiale québécoise, implication dans les événements du secteur etc.) ;
- Prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).
- Prise en compte des facteurs Diversité, Équité et Inclusion (EDI) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).

2. **Catégorie - Engagement envers l'innovation**

⇒ *Ici sera valorisé le niveau d'innovation dans l'entreprise et la façon dont l'innovation est mise en œuvre. Le calcul de l'évolution se fera sur les 3 dernières années. L'entreprise candidate peut soumettre sa candidature pour l'innovation en processus d'affaires ou pour l'innovation de produits seulement.*

Innovation dans les processus d'affaires

Intégration de l'innovation au sein de l'entreprise comme un vecteur de développement

- Nombre et description des innovations dans les processus d'affaires : degré de nouveauté et différenciation de l'entreprise par l'innovation
 - Amélioration ou instauration de nouveaux processus de production, de distribution, de logistique, de vente, de marketing
 - Amélioration ou instauration de nouveaux systèmes d'information et de communication
 - Optimisation des pratiques de gestion stratégiques

Innovation de produits

- Fréquence de participation à des programmes de financement de l'innovation (CRSNG ; CNRC-PARI ; SDTC ; Passeport Innovation (MESI) ; MITACS etc.)
- Nombre et description des projets de R&D réalisés et en cours (spécifiez les TRL¹ et, le cas échéant, les produits innovants mis sur le marché) incluant :
 - R&D soutenant le « développement vert » réalisés et en cours
 - R&D collaboratifs réalisés et en cours (type CRIAQ etc.)
 - R&D collaboratifs internationaux réalisés et en cours (types CARIC, EUREKA, GARDN etc.)
- Licences de propriété intellectuelle (locales / internationales)
- Nombre et description des innovations de produits : degré de nouveauté et différenciation de l'entreprise par l'innovation.
- Prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).
- Prise en compte des facteurs Diversité, Équité et Inclusion (EDI) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).

3. **Catégorie - Rayonnement international**

⇒ *Ici seront valorisées les actions de l'entreprise pour rayonner et se déployer à l'export. Le calcul de l'évolution se fera sur les trois dernières années.*

¹ Technology Readiness Level

- Présentation de la stratégie d'exportation
- Évolution du volume des ventes à l'étranger
- Proportion des clients étrangers par rapport aux clients locaux
- Pourcentage des revenus provenant des exportations
- Nombre de salons / séminaires avec une exposition internationale
- Nombre d'étude(s) de marché(s) réalisée(s) / achetée(s) pour connaître le marché visé à l'étranger
- Présence d'une force commerciale (nombre de personnes) / consultant(s) pour le développement export (vente / marketing / communication)
- Création(s) de bureaux de vente ou d'usines à l'étranger
- Autonomie donnée à un management local
- Nombre de contrat(s) de distribution avec des partenaires étrangers
- Reflet de l'intérêt envers l'internationalisation dans les supports marketing et de communication
- Prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).
- Prise en compte des facteurs Diversité, Équité et Inclusion (EDI) (politiques, actions et engagement et communication interne/externe).